



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

théâtres

Question écrite n° 19599

Texte de la question

M. Jean-Claude Perez appelle l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur la situation de l'Association théâtre populaire de Carcassonne et de l'Aude. L'ATP de l'Aude est la seule ATP à construire une programmation départementale (théâtre et danse contemporaine professionnels) trouvant son équilibre entre le théâtre municipal de Carcassonne - théâtre à l'italienne équipé - et dix autres lieux non équipés répartis sur le territoire audois. Elle participe ainsi à l'aménagement culturel d'une région en s'adressant à des populations éloignées des grands centres urbains. Sur le plan artistique, ces petits lieux offrent la possibilité de créer des rapports privilégiés et intimistes entre la scène (les artistes) et la salle (le public), ce qui apporte une richesse supplémentaire à la programmation. Ainsi, les spectacles sont choisis, d'une part, pour être en adéquation avec le lieu où ils seront présentés et, d'autre part, pour former une seule et unique programmation, harmonieuse, réfléchie dans sa globalité et permettant aux spectateurs de découvrir une multitude de formes dramatiques sur l'ensemble d'une saison en circulant d'un lieu à l'autre. L'ATP assure également le lien avec la Scène nationale de Narbonne et avec le Centre dramatique national de Montpellier en inscrivant dans sa programmation un certain nombre de spectacles de ces établissements et en organisant les déplacements, mais aussi par l'accueil de créations du CDN. L'ATP est aussi le partenaire de l'ADDM 11 (Association départementale de développement de la musique et de la danse) concernant la diffusion décentralisée de la danse contemporaine. De nombreuses actions de sensibilisation auprès des jeunes dans les établissements scolaires, centres sociaux (rencontres avec les artistes, stages, ateliers, lectures...) ont toujours accompagné ce travail de diffusion du théâtre et de la danse. Pour sa 14e saison, l'ATP de l'Aude a présenté 8 spectacles différents dans 9 lieux divers, de novembre 1997 à mai 1998. Ces rendez-vous ont permis aux spectateurs d'apprécier le travail remarquable et reconnu par le plus grand nombre de cette association administrée par des bénévoles issus de catégories professionnelles très diverses. Cependant, et malgré un succès sans cesse grandissant, l'ATP de l'Aude est inquiète pour son avenir car elle n'a reçu aucune assurance concernant la poursuite de l'engagement du ministère de la culture pour les saisons à venir. De plus, il est loin d'être acquis, au vu des événements politiques qui se sont déroulés récemment, que le conseil régional Languedoc-Roussillon continue à aider cette association. En conséquence il lui demande quelles dispositions elle entend prendre concernant l'ATP de l'Aude en lui rappelant que la subvention de l'Etat reçue par cette association se montait à 60 000 francs en 1993 et qu'elle est aujourd'hui de 50 000 francs.

Texte de la réponse

L'Association Théâtre populaire (ATP) de l'Aude est une association bien connue du ministère de la culture et de la communication. Partenaire de longue date pour ce qui est de la diffusion artistique dans le département, cette association bénéficie du soutien de la direction régionale des affaires culturelles de Languedoc-Roussillon depuis de nombreuses années. Le ministère de la culture et de la communication entend maintenir le soutien apporté à cette association qui constitue un véritable atout pour l'irrigation culturelle du territoire. Les réductions importantes de crédits subies par le ministère chargé de la culture depuis 1993 n'ont pas permis de maintenir le soutien accordé à l'ATP de l'Aude à la hauteur souhaitée. Le budget de 1999 devrait permettre de réévaluer

l'aide apportée à cette association.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Perez](#)

Circonscription : Aude (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19599

Rubrique : Arts et spectacles

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 septembre 1998, page 5243

Réponse publiée le : 28 décembre 1998, page 7058